



## Sortie d'école non protégée dangereuse

Par **ska\_b**, le **18/01/2011** à **17:59**

Bonjour,

L'école primaire de mon fils se situe dans une impasse juste avant une maternelle qui se situe elle au fond de l'impasse. Les horaires de ces écoles sont les mêmes.

Juste à l'entrée de celle-ci il y a un panneau d'interdiction de fréquenter cette impasse aux heures d'entrées et de sorties des classes sauf personnel et service.

Bien entendu, ces horaires ne sont pas respectés par une partie des parents, la mairie a été informé ainsi que la police municipale. La mairie ne bouge pas, la police municipale est en sous effectif.

Depuis quelques temps, je relève le n° des plaques minéralogiques des voitures qui utilisent cette impasse aux heures de sortie.

Je me demande si je peux portée plainte contre la mairie ou faire une démarche qui mette la mairie devant ses responsabilités. Je n'ai pas envie de voir des bougies ou fleurs le long des grilles d'une des écoles.

Merci d'avance pour votre aide, cordialement  
Fred

Par **mimi493**, le **19/01/2011** à **01:21**

Vos relevés de plaques n'ont aucune valeur, c'est une perte de temps.

D'autres parents s'en plaignent ?

L'avez-vous signalé à la police nationale e/ou gendarmerie ?